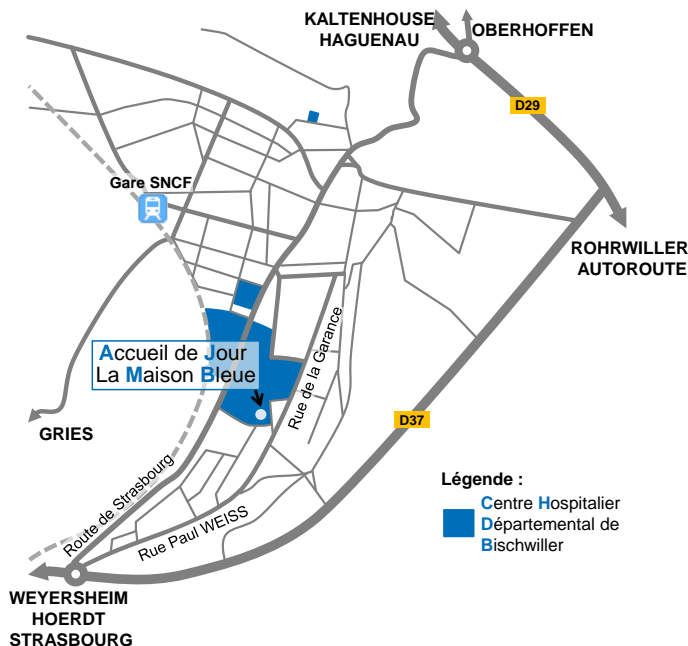


Modalité d'organisation des journées

- ▶ Ouverture : du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 9h à 17h.
- ▶ Accueil des personnes : entre 9h et 9h30.
- ▶ Activités destinées à favoriser l'autonomie des malades et leur bien-être de 10h à 17h :
 - Stimulation sensorielle atelier peinture, musique, chants, écoute musicale, etc.
 - Stimulation corporelle et cognitive : atelier mémoire et réminiscence, gymnastique douce, atelier relaxation, etc.
 - Activités autour des gestes de la vie quotidienne : atelier cuisine, esthétique, coiffure, etc.
- ▶ Repas de midi pris sur place et collation proposée vers 15h.
- ▶ Départ : entre 16h30 et 17h.

Modalités d'admission et de facturation

- ▶ L'admission est décidée par le médecin traitant et la responsable de la structure après entretien et visite préalable avec la famille et l'usager. Un dossier social et administratif est élaboré auquel sont joint les éléments médicaux transmis par le médecin traitant. Une liaison se fait en coordination avec les services intervenants au domicile.
- ▶ Les personnes accueillies s'acquittent d'un prix de journée, fixé par le Conseil Général.
- ▶ L'Allocation Personnalisée d'Autonomie peut aider totalement ou partiellement à prendre en charge ces frais.
- ▶ Le transport du domicile à l'Accueil de Jour doit être organisé par la personne accueillie ou par sa famille. Au travers de l'établissement, l'assurance maladie participe aux frais de transport en allouant aux bénéficiaires une participation forfaitaire lors de chaque venue.



Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter l'Accueil de Jour du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h

Téléphone : 03.88.80.22.22
 Portable : 06.72.01.76.82
 Courriel : maisonbleue@ch-bischwiller.fr

Accueil de Jour Maison Bleue



Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller
 17, route de Strasbourg - B.P. 90007 – 67241 Bischwiller Cedex
 Tél. : 03 88 80 22 22 – Télécopie : 03 88 80 22 65
 Courriel : secdirection@ch-bischwiller.fr

Objectifs de l'Accueil de Jour

D'une capacité de 15 places, l'Accueil de Jour « Maison Bleue » tend à répondre à plusieurs objectifs :

- ▶ Prolonger le maintien à domicile, avec la meilleure qualité de vie pour le sujet âgé et ses aidants.
- ▶ Préserver ou rétablir les contacts sociaux.
- ▶ Réduire les hospitalisations indues.
- ▶ Offrir une étape intermédiaire entre le domicile et l'institution, mais parfois aussi permettre une entrée en douceur en institution.
- ▶ Aider les familles (écoute, soutien, conseils) qui, face à des personnes désorientées sont souvent désemparées et épuisées, en lien avec la Plateforme d'Accompagnement et de Répit – Le Trèfle.

Population accueillie

L'Accueil de Jour s'adresse aux personnes présentant une pathologie de la cognition, Alzheimer ou autres syndromes démentiels, vivant à domicile et soutenues par leurs proches.

Elles peuvent soit présenter un stade précoce de la pathologie, soit un stade avancé, mais stabilisé.

L'orientation des personnes se fait en partenariat avec les médecins de l'Hôpital de Jour Gériatrique du CHDB. Les familles sont étroitement associées à la définition du projet d'accueil de leur parent et trouvent également auprès de l'équipe de l'Accueil de Jour une aide psychologique.

L'Accueil de Jour « Maison Bleue » est une structure de plain-pied spécifiquement adaptée à la population accueillie.



Un espace sécurisé ...

Une sonnette située en amont de l'entrée de l'unité, permet de se signaler au personnel qui viendra ouvrir la porte.

La sortie ne peut se faire qu'en actionnant le portillon au moyen d'un digicode. La structure s'ouvre sur un jardin thérapeutique accueillant, où les allées tracées permettent la marche libre et de manière sécurisée des malades « Alzheimer ».

... et conviviale.

Ancienne bâtisse typiquement alsacienne, les espaces sont chaleureux, colorés, conçus de manière à favoriser la communication et la convivialité entre les résidents, les familles et l'équipe.

Organisé autour d'une salle de vie centrale et ouverte sur un espace « cuisine », le mobilier est harmonieux et fonctionnel.

La décoration des lieux communs est réalisée en partie par les résidents et l'équipe. Un coin salon et télévision existe au sein du lieu de vie et favorise des moments plus intimes.

- ▶ Une **responsable de la structure**, Cadre Supérieure de Santé.
- ▶ Une **infirmière** présente chaque jour. Elle prend en charge les admissions, reste en contact avec l'entourage et le médecin traitant. C'est elle qui prend en charge le suivi du traitement de l'usager et qui conçoit, avec l'ensemble des professionnels, un projet de prise en charge adapté aux besoins de la personne.
- ▶ Des **aides-soignantes** présentes tout au long de la journée. Elles apportent l'aide nécessaire et proposent des activités diverses aux usagers.
- ▶ Une **psychologue** intervient ponctuellement, tant pour répondre aux demandes des malades et à celles de leurs proches que pour soutenir et enrichir la réflexion des personnels.
- ▶ L'entretien des locaux et le service de restauration sont assurés par les **agents des services hospitaliers** placés sous la responsabilité de l'infirmière.

